

Règlement du Festival Foot U13 -Saison 2018/2019-



ARTICLE 1 – ENGAGEMENT DES EQUIPES

- 69 équipes sont engagées lors de ce 1° tour du festival foot U13
- Les équipes évoluant en U13 DH sont exemptées du 1° tour et entreront directement au second tour du Festival Foot U13.

ARTICLE 2 – COMPOSITION DES EQUIPES

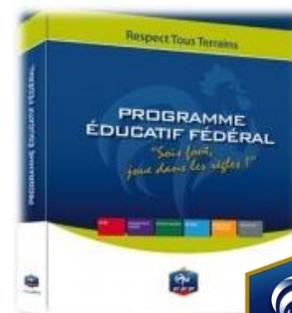
- Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs ou joueuses licenciés(e)s à la F.F.F. ; licences enregistrées au nom du club, correctement et totalement remplies.
- Les U11 et U11F sont autorisés à pratiquer en U13 dans la limite de 3 par équipe (avec l'autorisation médicale de pratiquer en catégorie supérieure).
- Les U14 F peuvent pratiquer en catégorie U13 (en mixité).
- La présentation et la vérification des licences seront exigées avant le début des rencontres.

ARTICLE 3 – DEROULEMENT DES EPREUVES

- Formule championnat dans chaque poule (toutes les équipes se rencontrent).
- Les équipes sont réparties en poules de 3 ou de 4 équipes.
- Ordre des matchs pour une poule de 3 équipes :
 - A vs B / A vs C / B vs C
- Ordre des matchs pour une poule de 4 équipes :
 - A vs B / C vs D / A vs C / B vs D / A vs D / B vs C
- Temps de jeu pour une poule de 3 équipes : **2 X 15** min par match.
- Temps de jeu pour une poule de 4 équipes : **2 x 10** min par match.
- Pas d'arrêt à la mi-temps : changement de camp seulement.

ARTICLE 4 – ATTRIBUTION DES POINTS

- Victoire : 3 pts
- Nul : 1 pt
- Défaite : 0 pt
- Forfait ou pénalité : 0 pt
- En cas d'égalité à la fin des matchs de poules entre deux ou plusieurs équipes, il sera tenu compte dans l'ordre :



- 1- Total jonglages «Pied Fort» et/ou « pied faible » «Tête» des 8 meilleurs joueurs par équipe (puis comparaison des 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} meilleurs scores)
- 2- Résultat du ou des matchs les ayant opposés
- 3- Meilleure différence de buts générale
- 4- Meilleure attaque
- 5- Epreuve des coups de pied au but (3 tirs au but par équipe)

ARTICLE 5 – LES JONGLAGES

- Toutes les équipes doivent effectuer une épreuve de jonglerie avant les rencontres. L'éducateur d'une équipe notera les jonglages des joueurs d'une autre équipe et inversement.
- **Objectifs:**
 - 1° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 30 jonglages «Tête»
 - 2° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 50 jonglages «Pied Faible»
 - 3° tour : 50 jonglages «Pied fort» - 50 jonglages «Pied Faible»
- **Déroulement :**
 - 2 essais par thème et par joueur
 - Les surfaces de rattrapage ne sont pas autorisées
 - Départ du ballon au sol pour les jonglages «Pied» et à la main pour les jonglages «Tête»
 - Finale : Défi technique + Défi Quizz

ARTICLE 6 – QUALIFICATIONS

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le second tour du Festival Foot U13. Les 3° et 4° sont directement reversés en Coupe Départementale U13 (1° tour).

Voir document : « organisation festival foot U13 » pour les qualifications.

Une seule équipe par club peut être représenté lors de la finale d'une compétition (festival foot U13 ≠ coupe départementale ≠ coupe consolante).

ARTICLE 7 – LOIS DU JEU

Le règlement du Foot à 8 sera intégralement appliqué hormis la « PAUSE COACHING » pour cette compétition. L'arbitrage à la touche par les jeunes est obligatoire. L'équipe qui possède au minimum un remplaçant, qui durant une partie de la rencontre ne le met pas en place, perd le match auquel il participe (sur le score de 3-0).

ARTICLE 8 – DISCIPLINE/FAIR-PLAY

Tout joueur exclu lors d'une rencontre ne pourra participer à la rencontre suivante.

ARTICLE 9 – RETOUR DES FEUILLES AU DISTRICT

- L'ensemble des documents administratifs doivent être renvoyés au District du Loir-et-Cher dans les **48 heures par le club recevant (par voie postale)**.

ARTICLE 10 –

Tous les cas non prévus seront réglés par la Commission Foot Animation (du District de Loir-et-Cher) dont les décisions seront sans appel.